

Rapport annuel de la CSHEP

2003

2003

SKPH/CSHEP
Generalsekretariat
Secrétariat général
Thunstrasse 43a
3005 Bern

T +41 31 350 50 20

F +41 31 350 50 21

www.cshep.ch

info@skph.ch

Table des matières

	Page
Rapport annuel de la CSHEP 2003	4- 6
Comptes annuels de la CSHEP 2003	7-9
Membres, Secrétariat général et organes de la CSHEP	10-11

Rapport annuel de la CSHEP 2003

Walter Furrer, Président de la CSHEP et Sonja Rosenberg, Secrétaire générale de la CSHEP

Hautes écoles pédagogiques / établissements de formation des enseignantes et enseignants

En 2003, les sept dernières hautes écoles pédagogiques (HEP) ont ouvert leurs portes (FHA AG, PH SH, PHZ Zentralschweiz, PH TG, PH SO, PHR Rorschach, PH GR). Ainsi, les seize HEP ou établissements de formation des enseignantes et enseignants prévus sont désormais tous en activité. L'objectif consistant à intégrer la formation des enseignantes et enseignants au degré tertiaire est désormais pleinement atteint. Selon l'enquête effectuée par l'Office fédéral de la statistique en novembre 2003, ce sont environ 5000 personnes qui ont opté pour une filière des Hautes écoles pédagogiques (préscolaire, primaire, secondaire I et en partie secondaire II) et environ 4700 qui étudient au sein d'un institut universitaire de formation des enseignantes et enseignants (formation pour le secondaire II et en partie pour le secondaire I et l'école primaire).

Constitution de l'organisation et du secrétariat général de la CSHEP

La CSHEP a été fondée en 2002. Seize établissements de formation des enseignantes et enseignants, dont une haute école de pédagogie curative, sont représentés dans l'Assemblée plénière. Parmi ses 16 membres, 5 font partie du Comité de la CSHEP. La participation d'une représentante de la CDIP tant aux assemblées plénières qu'aux séances du Comité permet d'assurer la coopération de la CDIP et de la CSHEP dans le domaine des hautes écoles spécialisées. En 2003, l'Assemblée plénière a siégé trois fois et le Comité sept fois.

Le Secrétariat général de la CSHEP sis à la Thunstrasse 43a à Berne a pu entrer en activité en février 2003. A l'heure actuelle, il emploie deux personnes travaillant à 100%: la secrétaire générale et une employée spécialisée. En septembre 2003, une première lettre d'information relatant les activités de la CSHEP a été envoyée aux hautes écoles et à leurs organes responsables. La plupart des acquisitions permettant la réalisation de l'infrastructure ont pu être effectuées en 2003. La phase de mise en place en matière d'organisation et d'administration du Secrétariat général (matériel, imprimés, fichier, comptabilité et création d'un site Internet) est achevée. Il sera ainsi possible de procéder à l'engagement de personnes supplémentaires dès 2004.

En outre, la CSHEP a constitué des commissions et des groupes de travail qui auront pour mission de traiter des questions spécifiques.

Constitution de commissions, de groupes de travail et de projets

Les *commissions* de la CSHEP sont des institutions permanentes et forment une plate-forme nationale d'échange d'informations et d'expériences entre les responsables de la gestion des hautes écoles pédagogiques. Elles exécutent leurs travaux en respectant les objectifs généraux de la CSHEP. Les commissions suivantes ont été mises en place et ont commencé à préciser leur domaine d'activité. Formation initiale, Formation continue, Consultation, Recherche et développement et Introduction à la profession. Jusqu'à ce que les mandats des commissions soient adoptés par l'Assemblée plénière, les présidences sont désignées a.i.

Les *groupes de travail* reçoivent de la part du Comité des mandats limités dans le temps. Ils se composent d'expertes et d'experts désignés par le Comité. A l'heure actuelle, les groupes de travail suivants ont commencé à élaborer leurs propositions de mandat: procédures d'admission / vérification des aptitudes, formation initiale et continue des enseignants, mobilité (échanges d'étudiants et de formateurs), pédagogie interculturelle, pédagogie curative, développement de la qualité, enseignement des langues étrangères, e-learning. Les présidents de ces groupes de travail sont nommés par le Comité.

Le *Groupe de travail Bologne dans la formation des enseignantes et enseignants* élabore depuis quelque temps déjà, en collaboration avec la CRUS, les bases pour la mise en œuvre de la déclaration de Bologne. A cet effet, elle a organisé, en coopération avec le Secrétariat général de la CSHEP, une réunion de travail qui a eu lieu le 18 juin 2003. Les recommandations élaborées à l'occasion de cette séance ont entre-temps été remaniées et sont désormais en consultation au sein des institutions de formation des enseignantes et enseignants. Parmi ces recommandations, ce sont surtout des propositions concernant les diplômes (Bachelor, Master) et les titres décernés qui sont faites. Que ce soit au niveau des délais ou des contenus, une coordination avec la CRUS a été assurée et continuera à l'être. Ces travaux préparatoires ont servi de base de décision lors de l'adoption des recommandations par l'Assemblée plénière de la CSHEP respectivement de la CRUS en mars 2004, à l'attention du Conseil des hautes écoles spécialisées en avril 2004. Une estimation financière du coût de la mise en œuvre de la déclaration de Bologne a pu être présentée au Conseil de hautes écoles spécialisées à l'occasion de sa réunion en octobre 2003.

Le *Groupe de travail Formation continue* a organisé les 27 et 28 novembre 2003 une première réunion en collaboration avec la Conférence suisse des responsables de la formation continue des enseignantes et enseignants (CSFCE). Cette réunion avait pour thème «La formation continue des enseignants, entre cohérence, coordination et diversité».

Au cours du premier semestre 2003, le *Groupe de travail Procédure d'admission / Vérification des aptitudes* a coopéré avec la CDIP en vue d'élaborer une procédure de consultation. Ce groupe de travail (ou plus précisément son président) a été invité par la CDIP à participer à un hearing portant sur la maturité spécialisée.

Après un examen approfondi de la situation actuelle par la CSHEP en collaboration avec la CDIP, le traitement de la question de la réorganisation de la didactique des disciplines dispensée par les universités en concertation avec les hautes écoles pédagogiques n'a pas été – comme initialement prévu – confié à un groupe de travail sous la conduite de la CSHEP. La question sera traitée dans le cadre d'une organisation de projet associant la CDIP, la CRUS et la CSHEP. A cet égard, il est prévu d'élaborer un concept global.

Adoption des prises de position à l'intention de la CDIP

La CSHEP a approuvé les prises de position suivantes:

- a) Accord sur les hautes écoles spécialisées (délai: 17 avril 2003)
- b) Réglementation de l'accès aux hautes écoles pédagogiques pour des personnes sans maturité gymnasiale (délai: 15 novembre 2003)
- c) Stratégie de recrutement des enseignantes et enseignants (délai: 24 novembre 2003)
- d) Accord sur la libre circulation des personnes CH-EU: reconnaissance de diplômes d'enseignement étrangers / Concept général pour la mise en place de centres de compétences et pour l'élaboration de mesures compensatoires (délai: 31 octobre 2003)

Coopération de la CSHEP avec d'autres organismes

Le vice-président et la secrétaire générale représentent la CSHEP au sein du Conseil des hautes écoles spécialisées de la CDIP.

Lors de son assemblée annuelle du 24 octobre 2003, la CDIP a eu un entretien avec les représentants de la CSHEP concernant l'état d'avancement de la réforme des hautes écoles pédagogiques. A cette occasion, la CDIP et la CSHEP ont fixé les priorités suivantes: harmonisation des conditions d'admission, mise en œuvre de la déclaration de Bologne, mandat de prestation élargi et didactique des disciplines. Les trois premières priorités citées ci-dessus sont également soutenues par la Société suisse pour la formation des enseignantes et des enseignants (SSFE). En outre, la CSHEP

poursuit des objectifs prioritaires dans les domaines de la formation continue et de la création de conditions d'admission exigeantes.

Au cours du premier semestre 2003, le président, le vice-président et la secrétaire générale ont accordé une attention toute particulière au réseautage ou «networking». Il importait de faire connaître la nouvelle conférence auprès d'autres organismes et auprès des autorités. C'est ainsi que la CSHEP s'est présentée à l'occasion d'entretiens personnels à différents conseillers et conseillers d'Etat, à la CDHEP, à la CIIP ainsi qu'à divers offices fédéraux et organisations scientifiques. En outre, la CSHEP a été invitée à déléguer une représentation auprès de différentes organisations (entre autres, la CORECHED, la CODICRE, Recherche et développement, CH Echange de jeunes). Les deux secrétaires généraux de la CRUS et de la CSHEP ont, dès le départ, accordé leur soutien à la CSHEP. On peut dire aujourd'hui que la collaboration entre les trois conférences est excellente et elles ont déjà pu conclure des accords entre elles.

Le rapport annuel 2003 de la CSHEP a été approuvé par l'Assemblée plénière le 3 juin 2004 à Porrentruy.

Comptes annuels de la CSHEP 2003

(la version allemande fait foi)

Bilan au 31.12.2003

Actifs

Actif circulant :

	CHF
Caisse	244.75
Banque BEKB 20 247.510.5 16	169'330.20
Banque BEKB 16 249.075.8.44	7'714.55
Banque BEKB 42 3.951.536.72	60'519.50
Avoirs de l'impôt anticipé	449.75
Actifs transitoires	2'480.20

Actif circulant

240'738.95

Actif immobilisé :

Machines et appareils	1.00
Mobilier	1.00
Aménagement/ installations	1.00
Cuisine-café	1.00
Appareils de bureau / équipement informatique	1.00

Actifs des biens mobiliers

5.00

Actif immobilisé

5.00

Actifs

240'743.95

Passifs

Capital étranger

	CHF
Engagements	53'255.45
Passifs transitoires	4'060.00
Paiements anticipés	19'000.00

A court terme

76'315.45

Prêt de la CDIP	80'000.00
Provisions d'investissement	15'000.00
Provisions des projets	40'000.00

A long terme

135'000.00

Capital étranger

211'315.45

Capital propre

Bénéfice	29'428.50
----------	-----------

Capital propre

29'428.50

Passifs

240'743.95

Résultats du 01.01.2003 au 31.12.2003

Revenu :	CHF
Contributions des hautes écoles	588'283.00
Contribution à l'organisation de journées de travail	2'430.00
Recettes diverses	660.00
Revenu des prestations	591'373.00
Charges :	
Séances/frais (Assemblée plénière/Comité)	90.50
Séances/frais (commissions/experts)	867.10
Journée de travail et colloques	2'704.40
Traductions	8'002.75
Divers (communication de la CSHEP)	9'345.05
Prestations à des tiers	21'009.80
Salaire brut	214'183.20
Charges sociales	34'015.80
Formation continue	90.00
Frais d'indemnisations	7'959.35
Autres frais de personnel	39.05
Frais de personnel	256'287.40
Loyers	22'915.95
Produits de nettoyage	244.60
Entretien/ménage	3'301.50
Entr./rép. machines de bureau	209.00
Assurance des biens	718.10
Energie/eau	2'000.00
Transport des déchets	126.00
Fournitures de bureau	10'971.40
Matériel d'impression	6'998.30
Photocopies/Photocopieuse	5'402.10
Ouvrages prof./publications/magazines	2'409.85
Téléphone/Téléfax	7'331.50
Internet	857.75
Frais de port	2'280.90
Honoraires de comptabilité	3'291.20
Frais informatiques	7'894.25
Frais de représentation	2'181.95
Autres charges d'exploit.	3'612.35
Autres Frais de fonctionnement	82'746.70
Frais bancaires	418.30
Intérêts bancaires	-1'284.80
Charges/Produits	-866.50

Comptes de Résultats du 01.01.2003 au 31.12.2003

Charges (suite)

Actifs des biens mobiles (Mobile Sachanlagen)	147'767.10
Amortissements	147'767.10
Provisions	55'000.00
Provisions	55'000.00
Bénéfice annuel	29'428.50

Les comptes annuels 2003 de la CSHEP ont été approuvés par le Comité des Hautes Ecoles spécialisée de la CDIP le 1^{er} juillet 2004 à Berne.

Membres, Secrétariat général et organes de la CSHEP

Les membres de la CSHEP:

- Audigier François	Coordinateur du Comité de Programme LME Université de Genève, FAPSE	de juin 2002 à novembre 2003
- Abt Viktor	Rektor HPSABB	depuis juin 2002
- Beck Erwin	Rektor PHR	depuis juin 2002
- Etienne Alexandre	Recteur HEP FR (<i>Vice-Président de la CSHEP</i>)	depuis juin 2002
- Furrer Walter	Rektor PHZH (<i>Präsident SKPH</i>)	depuis juin 2002
- Gather Thurler Monica	Déléguée du Comité de Programme LME Université de Genève, FAPSE	depuis novembre 2003
- Herzog Walter	Präsident KKLLB Bern	depuis juin 2002
- Janner Boris	Direzione ASP-TI	depuis juin 2002
- Andrea Jecklin	Direktor PFH GR (<i>Mitglied Vorstand SKPH</i>)	depuis juin 2002
- König Marc	Direktor PHS	depuis novembre 2003
- Künzli Rudolf	Direktor FHA Pädagogik (<i>Mitglied Vorstand SKPH</i>)	depuis juin 2002
- Niggli Alois	Universität Freiburg, Abt. Ausbildung Lehrkräfte Sek. I	depuis juin 2002
- Nooser Alfred	Rektor PHS	depuis novembre 2003
- Nottaris Gertrude	Directrice HEP VS	de février à décembre 2003
- Noverraz Daniel	Directeur HEP VD (<i>membre du Comité de la CSHEP</i>)	depuis juin 2002
- Preisig Ernst	Rektor PHTG	depuis juin 2002
- Stadelmann Willi	Direktor PHZ	depuis juin 2002
- Strasser Urs	Rektor HfH	depuis juin 2002
- Straumann Martin	Direktor PH-Solothurn	depuis juin 2002
- Villemin Rémy	Directeur de l'IFMES Genève	depuis juin 2002
- Wahli Samuel	Directeur de la HEP BEJUNE	depuis juin 2002

Le Secrétariat général de la CSHEP:

- Sonja Rosenberg	secrétaire générale	depuis février 2003
- Nadja Delmonico	collaboratrice spécialisée	depuis février 2003

Les commissions de la CSHEP:

- Commission Formation
Présidence a.i.: Hans-Rudolf Schärer, PHZ Luzern
- Commission Consultation
Présidence a.i.: Karl Mäder, PHZH
- Commission Introduction à la Profession
Présidence a.i.: Antonia Zurbriggen, PH FR
- Commission Finances et Administration
Présidence a.i.: Pascal Reichen, HEP BEJUNE
- Commission Recherche & Développement
Présidence a.i.: Titus Guldemann, PHS / PHR
- Commission Formation continue
Présidence a.i.: Françoise Gavillet, HEP VD

Les groupes de travail de la CSHEP:

- Groupe de travail Déclaration de Bologne, Système ECTS
Présidence: Hans Jürg Keller, PHZH
- Groupe de travail Procédure d'admission / vérification des aptitudes
Présidence: Erich Ettlin, PHZ
- Groupe de travail Formation et formation continue des formateurs
Présidence: Heinrich Wirth, PHZH
- Groupe de travail Mobilité
Présidence: Barbara Wolfer, PHR
- Groupe de travail Pédagogie interculturelle
Présidence: Marc-Alain Berberat, HEP VD
- Groupe de travail Pédagogie curative
Présidence: Urs Strasser, HfH
- Groupe de travail Développement de la qualité
Présidence: Viktor Abt, HPSABB
- Groupe de travail Enseignement de la langue seconde
Présidence: Esther Sauer, PHTG et Barbara Grossenbacher PH-Solothurn
- Groupe de travail eLearning
Présidence: Thomas Baumann, PHZH

Représentation de la CSHEP dans les organes suivants :

- Conseil suisse des HES de la CDIP:
Alexandre Etienne, HEP FR (à partir de l'année 2002)
Sonja Rosenberg, Secrétaire générale de la CSHEP (à partir de l'année 2003)
- Fachkommission Weiterbildung der Konferenz Fachhochschulen KFH:
Heini Wirth, PHZH
- Groupe de travail Formation civile et militaire:
Gertrude Nottaris, Directrice HEP VS (de mars à décembre 2003)
- Education et développement:
Sonja Rosenberg, Secrétaire générale de la CSHEP (depuis décembre 2003)
- CORECHED Conférence Suisse de coordination pour la recherche en éducation:
Lucien Criblez, FHA Pädagogik Institut Wissen & Vermittlung (depuis novembre 2003)
- CODICRE:
Pierre-François Coen, HEP FR (depuis novembre 2003)
- Kommission Schulfernsehen d-EDK:
Daniel Ammann, PHZH (depuis août 2003)